

CAPD du 11 septembre 2018

Compte-rendu des élu.es du SNUipp-FSU 33

1) Mouvement complémentaire de septembre : Nominations des enseignant.es resté.es sans affectation

Quatrième et dernière phase du mouvement :

- 33 enseignant.es, resté.es sans affectation à l'issue du mouvement de juillet, ont participé :
 - dont 22 titulaires 1^{ère} année,

Face au manque important d'enseignants en Gironde, des classes sont toujours sans enseignants nommés pour la rentrée.

La DSDEN a recruté 44 contractuels à la rentrée pour pallier le manque d'enseignants. Mais ces personnels sans formation, recrutés sur un contrat précaire, ne sauraient remplacer des professionnels de l'enseignement.

Le SNUipp-FSU dénonce le recours aux contractuels enseignants au nom des restrictions budgétaires. Des solutions existent : des dizaines de collègues attendent leur intégration en Gironde et la liste complémentaire du concours doit être utilisée à la hauteur des besoins.

2) Délégations^[SEP] pour situations particulières^[SEP]

Les élu.es du SNUipp-FSU sont intervenu.es pour défendre le dossier de tous les collègues qui les ont sollicité.es.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître le résultat de votre demande de délégation.

- 4 collègues ont demandé une délégation liée au mouvement 2018 : aucune n'a été acceptée.
- 5 collègues ont demandé une délégation liée à des nécessités de service : 5 ont été acceptées.
- 3 collègues ont demandé une délégation liée à des situations spécifiques : 1 a été acceptée.
- 1 demande faite hors délai a été refusée.

3) Étude des demandes de révision d'affectation

Les collègues qui ont été nommés d'office à l'issue du deuxième mouvement ont la possibilité de demander une révision de leur affectation.

Les révisions d'affectation ne sont possibles que dans la limite des postes encore disponibles fin août.

- 26 collègues ont déposé une demande de révision de leur affectation d'office.
- 13 d'entre eux/elles ont obtenu une réponse positive.

Contactez les élu.es du SNUipp-FSU pour connaître le résultat de votre demande. Si votre demande n'a pas été acceptée et que cela vous met dans une situation compliquée, n'hésitez pas à prendre contact avec les élu.es du SNUipp-FSU.

4) Ineat – Exeat

Les collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction lors du mouvement interdépartemental, pouvaient participer à la phase manuelle des INEAT-EXEAT:

- 48 INEAT (dont 7 échanges) ont été prononcés durant l'été, ces collègues intègrent la Gironde

dès cette rentrée.

- 12 EXEAT (dont 7 échanges) ont été prononcés durant l'été, ces collègues intègrent leur nouveau département dès cette rentrée.
- 2 INEAT ont été prononcés après la rentrée, ces collègues sont nommés à cette CAPD.

Les demandes d'INEAT comme d'EXEAT sont, en Gironde, classées par nombre de renouvellement des demandes puis par nombre d'enfants.

Le SNUipp-FSU déplore que les EXEAT des collègues girondins ne soient plus accordés de façon systématique comme les années précédentes. Il dénonce la rigidification du cadre du changement de département par INEAT-EXEAT qui se traduit par une nouvelle entrave à la mobilité des collègues et une détérioration de leur situation personnelle.

Questions diverses

Organisation du remplacement

Les IEN tiennent compte des situations des collègues. Les ZIL rattachés à une école à 4 jours peuvent être appelés jusqu'à mardi soir pour un remplacement le mercredi matin.

Ils restent 28 communes à 4,5 jours.

En cas de difficulté, contactez le SNUipp-FSU 33.

Compte personnel de formation

La DSDEN a gardé les demandes des collègues.

RDV de carrière

Les collègues ayant bénéficié d'un RDV de carrière l'an dernier recevront l'avis du DASEN dans les prochains jours. Les recours seront examinés en CAPD.

Rapprochez-vous du SNUipp-FSU33 pour plus de renseignements.

Stage Module d'Initiative Nationale

Une vingtaine de collègues ont fait la demande.

4 enseignants sont proposés par la DSDEN33 pour un départ en stage.

Le critère retenu est la nouvelle nomination sur un poste spécialisé.

Dématérialisation des fiches de paie

Cette mesure devait commencer au 1er septembre, mais la DSDEN est en attente d'instructions ministérielles.

Recrutement de contractuels

Le SNUipp-FSU continue de dénoncer le recours aux contractuels (environ 50 recrutements prévus à la rentrée) dans notre département. Pour le SNUipp-FSU, le ministère doit accorder le recours à la liste complémentaire du CRPE (pour recruter plus de Professeurs des écoles) et faciliter les mobilités des enseignants titulaires par permutations et INEAT EXEAT.

Pour le SNUipp-FSU, c'est un choix politique et budgétaire inacceptable.

Enseigner est un métier qui s'apprend.

Pour le SNUipp-FSU, un service public d'éducation de qualité est un service public avec des fonctionnaires formé.es et en nombre suffisant.

Sécurité

Le SNUipp-FSU dénonce la circulaire du recteur arrivée à la veille de la rentrée et qui peut laisser entendre que les parents, y

Pour le DASEN, il ne s'agit pas d'interdire l'entrée de l'école aux parents. Il faut que les équipes restent vigilantes.

Les élu.es du SNUipp-FSU à la CAPD : Samantha Fitte, Emilie Mullier, Célia Gonzalez-Fondriest, Jean Peyratout, Claire Bordachar, Bruno Lafon, Cécile Hémous, Nicole Laporte, Vincent Maurin, .